

dimanche 22 au jeudi 26 février 2009
Paris-Nord Villepinte - France

ATTESTATION DE REPRÉSENTATION

DECLARATION OF REPRESENTATION

sunday 22 to thursday 26 February 2009
Paris-Nord Villepinte Exhibition Centre - France

Vous pouvez accueillir sur votre stand deux types de partenaires
You can welcome on your stand two types of partners

■ Les co-exposants / co-exhibitors

Ces partenaires n'ont pas nécessairement de lien juridique ou commercial avec votre entreprise. Il s'agit d'une société avec laquelle vous partagez votre stand. Elle bénéficiera de tous les services liés à l'inscription.
These partners do not necessarily have a legal or commercial link with your company. It is a company you share your stand with. They will be entitled to all available services to registered exhibitors.

• Modalités d'inscription

Pour bénéficier des mêmes prestations que les exposants directs (souscripteur du stand), la société co-exposante doit remplir une demande d'inscription complète en indiquant une surface = 0 m² et de s'acquitter des frais d'inscription co-exposant de 440 € HT et de l'assurance : 117 € HT, soit la somme forfaitaire de 557 € HT.

• Registration procedure

To benefit from the same services direct exhibitors (subscriber) have, companies wishing to register as co-exhibitor should fill in a registration form with a 0 sq.m surface and pay the co-exhibitor registration fee: €440 excl. VAT and the insurance: €117 excl. VAT therefore €557 excl. VAT.

■ Les firmes représentées / Represented companies

Celles-ci doivent obligatoirement avoir un lien juridique ou commercial avec votre entreprise (filiale, distributeur, maison mère ou commettant). Ce sont des entreprises dont vous représentez les produits sur votre stand. Elles doivent obligatoirement être déclarées à l'organisateur.

They must have a legal or commercial link with your company (Subsidiary, Dealer, Parent company, Principal). They are companies you represent products for. They must be notified to the organiser.

• Modalités d'inscription

Seules les firmes représentées ayant retourné la fiche « Attestation de représentation » dûment remplie et signée et dont le droit d'inscription de 180 € HT aura été acquitté par l'exposant principal pourront présenter leur matériel sur SIMA 2009. Dans le cas contraire, l'organisateur se réserve le droit de leur refuser toute possibilité d'exposition.

• Registration procedure

Only companies that have returned a fully completed and signed "Declaration of Representation" form and whose registration fee of €180 excl. VAT has been paid by the applicant, will be entitled to display their materials during SIMA 2009. Companies that have not completed these formalities may be excluded from presenting their products and services at the exhibition.

